



L'association Passerelle Musique est une association à but non lucratif qui s'intéresse à l'influence de la musique populaire sur la musique classique et qui a pour objectif d'organiser des concerts permettant d'entendre des musiciens amateurs de bon niveau ou professionnels sur ce thème dans des lieux agréables, notamment dans les chapelles de Moëlan sur mer. Dans un but pédagogique, l'association Passerelle Musique organise également des présentations et animations autour d'instruments de musique pour des scolaires.

Si vous désirez soutenir notre association et en particulier aider aux frais de sa création, vous pouvez devenir adhérent en remettant ou en envoyant votre chèque à l'ordre de « Passerelle Musique » accompagné du coupon ci-dessous. Pour cette première année, il n'est pas encore possible de vous faire bénéficier de la réduction fiscale mais cela sera, en principe, possible dès l'an prochain.

Passerelle Musique remercie chaleureusement toutes les personnes qui lui porteront intérêt .

Michel Lefebvre, Président

Contacts : Association Passerelle Musique
73 port du Belon
29350 Moëlan sur mer

<http://www.passerelle-musique.fr>
michel.lefebvre@wanadoo.fr
Tel 06 84 60 92 88

----- à détacher et à joindre au règlement -----

Nom Prénom

Adresse mail :

Adresse postale :

Code postal Ville

désire adhérer à l'association :

- Membre actif : 15 euros
- Membre bienfaiteur : selon votre générosité (aucune limite...)

En adressant votre chèque accompagné de ce coupon à :

Trésorière de l'Association Passerelle Musique : Marie-Laure Soullard
82 avenue Emile Sergent
78680 EPONE

Merci de vous faire connaître si vous souhaitez faire partie du bureau